

Le Puy-St-Martinois

Numéro 60

octobre 2011

Sommaire

- 1 : Edito du Maire
- 3 : Culture
- 6 : Histoire et patrimoine
- 7 : Social
- 8 : Tourisme
- 9 : Jeunesse
- 10 : Sport et festivités
- 11 : Actualité municipale

Le Puy-St-Martinois

Mairie de Puy-Saint-Martin
26450

Tél : 04.75.90.16.70

Comité de rédaction
- Jean-Michel Murer
- Véronique Zucchiatti
- Nicolas Leseigneur
(rédacteur)



Photo Christophe Néret

Edito du Maire

L'été s'est achevé ... c'est vrai, il n'a pas fait très beau et pourtant il a été, croyez-moi, pour les employés de mairie, particulièrement chaud et décourageant puisqu'ils ont tous eu l'impression de dire et redire les mêmes paroles, de faire et refaire les mêmes gestes. J'ai eu l'occasion d'en discuter avec ceux d'entre vous que j'ai rencontrés, mais il me semble intéressant de revenir sur le sujet ... des poubelles !

Depuis un certain nombre d'années, la collecte des ordures ménagères n'est pas de la compétence de la commune, mais de celle de la communauté de communes –pour nous la CCVD- Les taux des taxes qui s'y rattachent sont votés par le conseil communautaire ** ; les recettes engendrées, les dépenses liées à la collecte et au traitement de ces déchets, de même que l'organisation des tournées et le choix des bacs ou containers font aussi partie de ses prérogatives ; la seule option qui nous est laissée réside dans le choix des emplacements réservés aux poubelles –et là encore vous allez comprendre que des impératifs s'imposent à nous et nous laissent guère d'alternative ! En effet, l'évolution des techniques, la maîtrise des coûts et la politique du développement durable ont poussé la CCVD –comme beaucoup d'autres communautés et d'autres les rejoindront encore- vers le choix de containers semi-enterrés et le regroupement en un même lieu de ces

Carnet

Naissances :

-Imanol, Christian,
Christophe LAEMLE, né le 23
juin 2011

Décès :

-Madame Danielle (Dany),
Marcelle LANTHELME née
BOREL, décédée le 11 juin
2011.

-Monsieur Rolland, Lucien,
Pierre DEPIT, décédé le 4
juillet 2011.

Mariages :

-Madame Manon VOULAND
et Monsieur Rémi BOREL, le
11 juin 2011.

-Mademoiselle Mylène ROZÈ
et Monsieur Julien BOSSON,
le 18 juin 2011.

-Mademoiselle Marine
ZUCCHIATTI et Monsieur
Julien JOUBERT, le 2 juillet
2011.

-Madame Isabelle CORDEIL
et Monsieur MORNET
Patrice, le 6 août 2011.

Nouveaux arrivants :

-Mr et Mme RIVIERE et leur
fils, Maxence, Lotissement
du Parc.

-Mr SAVINO Serge, Rue des
Raidis.

-Mme PERRIN et Monsieur
MESTANIER et leurs enfants,
Maya et Charlie, 3 Rue des
Remparts.

containers et du tri sélectif ; Or, le remplacement des bacs par des containers semi enterrés nécessite, pour le ramassage des ordures, des camions beaucoup plus gros (32 tonnes) ET pour ce qui nous concerne ils ne peuvent emprunter certaines rues notamment dans le haut du village, ou n'ont pas assez de dégagement pour leur permettre de faire un demi tour dans le cas de voie sans issue. Le choix des emplacements est de ce fait limité.

Enfin le hasard a voulu que suite aux délais de livraison prévus mais non tenus, les premiers containers soient livrés en juillet au lieu d'avril et ... sans le tambour qui permet de limiter le volume des sacs pour ordures ménagères. Il n'en fallait pas plus pour que la fronde s'installe : sacs déposés aux anciens emplacements alors que les bacs n'y étaient plus ! sacs une fois sur deux éventrés lors du ramassage par nos agents ! cartons, déchets verts, jetés dans les containers prévus exclusivement pour les ordures ménagères ! ce qui a eu comme fâcheuse conséquence de les « saturer » très vite entraînant aussitôt des dépôts de sacs à côté ... et puis (pourquoi pas !) une bicyclette, des chaises, un sommier... Nous avons donc cet été à cause de l'indiscipline de certains payé deux fois pour nos ordures ! à la CCVD normalement par la taxe des ordures ménagères ; à la commune puisque la collecte impromptue organisée chaque fois que c'était nécessaire était assurée par nos agents, les empêchant de travailler ailleurs. Nous avons demandé à la CCVD de réexaminer avec eux s'il y avait d'autres possibilités ; mais les contraintes restent ! Cet été avec la période de congés, ça n'était pas possible et rendez-vous est pris pour fin septembre.

** la commune de PSM représente 2 voix s/ 91

Un rappel aux heureux finalistes des parties de boules du vendredi soir : les derniers doivent se préoccuper d'éteindre les lumières et de quitter les lieux sans démonstration bruyante et excessive !

Subventions aux associations pour 2011

Amicale Laïque	5000 €
(plus une subvention exceptionnelle de 12	543,10 €)
Amicale des Sapeurs Pompiers	200 €
Archives et Patrimoine	150 €
Bibliothèque Communale	1850 €
Choeur Odyssée	400 €
Comité des Fêtes	1000 €
Coopérative Scolaire	2415 €
Départementale Pour	168,40 €
Ecole Cyclo	300 €
Été de la Saint Martin	200 €
FNACA	100 €

Gymnastique	50 €
Lo Cocorin de La Pinha	200 €
Syndicat d'Initiative	2113,50 €
Théâtre Intercommunal	200 €
Vieillir au Village	1000 €
FNATH Ass. Accidentés	60 €
123 soleil Clowns	50 €

Culture

Bibliothèque communale

Voici le résumé des différentes activités :

Accueil des classes

Patricia et une bibliothécaire volontaire assurent l'accueil des classes, une animation, le prêt et le retour des livres.

GS	13h30 – 14h15	A la bibliothèque
CP	14h15 – 15h	toutes les 2 semaines
MS	13h45 – 14h 30	A l'école toutes les 2 semaines

BÉBés Lecteurs

5 animations ont eu lieu au cours du trimestre.

Pour les 2 premières, un tapis de lecture : « La Balade de l'Escargot » a réuni avec les 3 bibliothécaires 11 bébés et leur maman, nounou, ou papa. Pour les 3 séances suivantes 7 à 8 enfants ont pu écouter des histoires, participer aux séances et emprunter des livres.

Animation de Noël

21 enfants ont pu participer à la fabrication de cartes artistiques les mercredis 8 et 16 décembre 2010 en 2 groupes de 2 niveaux. C'était un exercice difficile mais attrayant, les enfants, aidés par les 4 bibliothécaires et les mamans, ont bien accroché et la réussite était garantie!

Racontage

3 séances de novembre à décembre 2010 avec un public de 4 à 7 personnes. Les auteurs lus : Jacques Salomé et Paul Fournel. Odette Crouzet, une auditrice assidue et pertinente nous a quitté. Elle va beaucoup manquer à notre groupe.

Théâtre

Vif succès pour la Comédie Itinérante de Valence le 5 novembre 2010 avec le spectacle « Regarde Maman Je Danse » de et avec Vanessa Van Durme. Nous avons affiché complet! Pour ceux qui souhaiteraient voir ce spectacle, des représentations auront lieu en Drôme-Ardèche en Février/Mars. Se renseigner à la bibliothèque.

Informatisation

A compter de la mi-Janvier, des réunions de travail sont mises en place par les Médiathèques de Valence et de Crest, pour aboutir à la formation au logiciel informatique, assuré par Microbib. Ceci nous permettra une meilleure gestion du catalogage des ouvrages et du prêt aux adhérents. Nous espérons pouvoir assurer en même temps l'ouverture au public, et le prêt des livres. Nous comptons sur votre compréhension.

Calendrier des animations

Accueil de classes

A la bibliothèque : CP et GS maternelle

Mardis: 4 et 18 janvier - 1er et 15 février - 15 et 29 mars

A l'école: MS et PS maternelles

Mardis: 11 et 25 janvier - 8 et 22 février - 22 mars

BB lecteurs : enfants de 0 à 3 ans

A la bibliothèque : Accueil à 10h.45, lecture à 11h.

Jeudis: 13 et 27 Janvier - 10 et 24 Février - 24 Mars

Jeudis: 7 et 21 Avril - 12 et 26 Mai

Heure du conte

A la bibliothèque : classes de CP et GS maternelle

Jeudis: 24 Février et 12 Mai à 13h30

A l'école : classes de MS et PS maternelles

Vendredis: 25 Février et 13 Mai à 15h00

Racontage

Mercredis: 12 Janvier, 9 Février, 9 Mars à 11h au CLSH

Culture

Rentrée Cocorin en vue des rencontres 2012

Mardi 13 septembre, Lo Cocorin de La Pinha s'est retrouvé à l'espace Clément. Comme on a pu le lire dans le Puy St martin de juin, la saison qui vient sera marquée par 2 Rencontres où il participera activement: à Crest, dans le cadre des 16e Rencontres de Théâtre Amateur des 31 mars et 1er avril et auparavant le 11 mars à Puy Saint Martin pour les 2e rencontres occitanes initiées par Les Patoisants de La Vallée. Lo Cocorin espère bien sûr accueillir les participants de l'an dernier, mais aussi d'autres groupes ou amateurs de "nostra bèla lenga", comme Lo Reviscol montelenc ou la Glèna dau Jabron puisque ces 2e rencontres se rapprochent de la Vallée du Rhône. Pour la préparation de cette après-midi conviviale, des réunions sont prévues à l'espace Clément sur le principe d'un mardi par mois à 20h30, la première le 27 septembre. Pour sa part lo Cocorin va présenter une pièce qui avait été jouée avec succès il y a bien quelques années, d'après "Lo Bugadier" d' A-J Boussac inspiré de la fameuse "farce du cuvier".



Lo Cocorin à Crest pour les 1ères Rencontres occitanes

A noter que la pièce de et avec Roger Pasturel "La castanhada del fémina esport" toujours interprétée avec succès notamment à Montélimar lors de l'assemblée générale de l'I.E.O. Drôme et programmée le 24 septembre à Châteauneuf du Pape et le 15 octobre à Rochegude, sera jouée à 18h ce 11 mars à la Salle des fêtes de Puy St martin.

Lo Cocorin tient à remercier encore la municipalité pour la mise à disposition des locaux et les subventions accordées et en particulier madame le maire pour ses encouragements lors du stage "Viure Oc" des 2 et 3 avril.

Rentrée à l'école de musique

Les cours ont repris depuis le 19 septembre. Les inscriptions pour les cours individuels sont closes. Néanmoins, il reste quelques places pour les cours d'éveil musical (pour les 5/7 ans), vous pouvez par conséquent contacter l'école à la Mairie au 04 75 90 16 70 si vous désirez inscrire votre enfant.



L'école remercie la Mairie qui a permis de renouveler une partie du matériel de musique pendant l'été.

Culture

Ateliers de dessin, peinture et arts plastiques

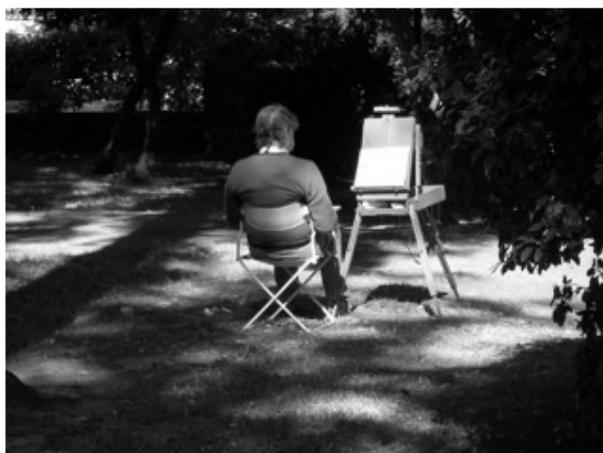
Dessiner (et peindre) suppose de savoir voir.

Peut-on « apprendre à voir »? B. Edwards, dessinatrice et professeur de dessin américaine développe cette question dans son livre « dessiner grâce au cerveau droit ». Ses recherches sont nées de ses questions : «qu'est-ce qui fait obstacle quand des élèves n'arrivent pas à dessiner ce qu'ils ont sous les yeux?» Elle a alors découvert les théories scientifiques des différents modes d'appréhension du monde selon 2 types différents d'activités du cerveau humain: le mode cerveau gauche, rationnel, basé sur le langage, ayant le goût du détail séparé de l'ensemble, mode le plus valorisé, sollicité et reconnu dans nos sociétés, et d'autre part, le mode cerveau droit, non verbal, global, ludique et intuitif.

C'est ce dernier qui est le seul vraiment apte à l'observation et à la démarche créative et artistique. L'enseignement du dessin et des pratiques artistiques consiste de ce fait, pour l'essentiel, à mettre en veilleuse les habitudes bien ancrées de n'utiliser que le cerveau gauche rationnel et verbal, pour permettre à ces autres fonctions du cerveau droit d'occuper leur place et leur spécificité. Etant donné l'entraînement du mode cerveau gauche et la discrimination de l'autre mode, il y a généralement une résistance à entrer dans une autre façon d'aborder le monde.

Dans les ateliers, je m'appuie en partie sur ces notions pour favoriser chez les personnes les caractéristiques propres à la création.

Avec des alternances entre des moments d'observation, de dessin et peinture, et des moments de création plus libres, « figurative » ou abstraite. Cela implique aussi la connaissance, par expérimentation, des outils du dessin et de la peinture.



Un stagiaire estival rendu perplexe par le jeu des ombres et des lumières

Cours et ateliers

-Mardi de 14 à 17 h (+ peut-être autre groupe le vendredi ou le lundi).

-Lieu : Salle clément de l'Association d'Animation Rurale de Puy st Martin. (dans le parc de la mairie).

-Début des ateliers semaine du 19 septembre (Co-voiturage quelquefois possible)

-Renseignements et inscriptions : Sylvie Verschoote, peintre, tel 09 61 50 71 50 ou 04 75 90 33 14, sylvie.verschoote@wanadoo.fr

Histoire et Patrimoine

Journées du Patrimoine du 17 et 18 septembre 2011

Histoire des routes et chemins de Puy Saint Martin. Cette exposition à la salle des fêtes, qui reprenait l'évolution de la route départementale n°6 et des chemins vicinaux au cours des 19ème et 20ème siècles a drainé pendant les deux jours, de l'ordre de 140 visiteurs qui ont pu voir des plans d'exécution de travaux vieux de plus de 150 ans, des anciennes plaques de signalisation routières (plaques de cochers) ou des pétitions canalisant le mécontentement des habitants au sujet de l'état très dégradé de la « montée des Italiens » à la fin du 19ème siècle.

Projets en cours pour 2012 :

Rénovation du lavoir du Champ de Mars

- étanchéité du bassin,
- mise en place d'un toit à deux pentes semblable à celui existant en 1909,
- amélioration des abords immédiats.

Un financement à hauteur de 55% du montant du projet a été obtenu auprès de l'Union Européenne, (projet Leader).

Des demandes d'aides financières complémentaires sont en cours auprès des pouvoirs publics.

Dans les semaines à venir nous allons lancer dans le cadre de la fondation du patrimoine, une souscription auprès des habitants et des entreprises de Puy Saint Martin qui souhaitent participer à cette rénovation.

Les dons, libellés au nom de la Fondation du Patrimoine, seront déductibles des impôts à hauteur de 66%. Ces dons seront faits de façon anonyme directement auprès de la Fondation du Patrimoine.

La personne qui a emprunté le registre des délibérations des conseils municipaux de 1800 à 1820, lorsque les archives étaient entreposées sous la terrasse de la mairie en 2009, est priée de le rapporter à la mairie.



Social

C.C.A.S.

Alors que je me trouvais aux abords de l'école les premiers jours qui suivaient la rentrée, je constatais les tenues vestimentaires toutes neuves, les cartables tous plus beaux les uns que les autres. Les enfants avaient des chaussures à leur pointure, des lunettes prêtes à aider à la vision de près ou de loin. Ces enfants portaient encore les marques d'un été gorgé de soleil, ce qui laisse supposer qu'ils sont tous partis au moins une semaine au bord de la mer ou qu'ils ont été dépaysés par un séjour chez leurs grands parents à plusieurs centaines de kilomètres d'ici. J'ai été réjouie par cette vision et heureuse de voir les petits puy saint martinois heureux de vivre dans une douce insouciance, dans un environnement propice aux rencontres et au lien social. J'ai vu des mamans contentes de se retrouver et d'échanger sur leurs séjours d'été loin de notre village.

Pourtant, chacun sait qu'il existe dans notre pays et dans notre département des enfants qui subissent la précarité de leurs parents. Pour eux pas de vacances, et une rentrée calculée au centime près. Mais la précarité c'est quoi exactement ?

La précarité est caractérisée par une forte incertitude sur la possibilité de pouvoir retrouver dans un avenir proche une situation qui est considérée comme « acceptable » et au sein d'une société donnée. Le degré de perception de la précarité est aussi influencé par de nombreux facteurs culturels. En France un arrêté datant de 1992 a défini cinq catégories de personnes en situation de précarité :

- les chômeurs
- les bénéficiaires du RSA
- les titulaires de contrats emploi solidarité
- les personnes sans domicile fixe
- les jeunes de 16 à 25 ans exclus du milieu scolaire et engagés dans un processus d'insertion professionnelle.

Certains groupes sociaux peuvent plus facilement se retrouver en situation de précarité que d'autres, comme les personnes inexpérimentées ou sans formation, par exemple. Si la précarité tend à se prolonger et devient persistante, elle conduit le plus souvent à la grande pauvreté, surtout lorsqu'elle affecte plusieurs domaines de l'existence, (la santé, le travail, l'éducation, la culture...)

A Puy Saint Martin la précarité existe aussi. Alors que j'observais ces enfants heureux de reprendre l'école bercés d'une belle insouciance, je ne pouvais m'empêcher de me représenter d'autres enfants qui au même âge ont perdu leur insouciance et s'accrochent aux lueurs d'espoir qui apparaissent de temps à autre dans les yeux de leurs parents.

Une famille à Puy Saint Martin a été accompagnée durant cet été vers un mieux être et vers une certaine autonomie. Je tiens à remercier les personnes qui ont fait preuve de solidarité pour cette famille, de près ou de loin. Cela a contribué à produire du bonheur et à estomper les angoisses des enfants qui connaissent aujourd'hui des jours meilleurs. Merci pour eux.

Irène MAURIN

Tourisme

Le « coup de cœur » des camping caristes

Début juillet, l'aire d'accueil et de service des camping-cars de Puy Saint Martin a été ouverte place du champ de Mars. Courant août la tribune de Montélimar la classait déjà, parmi une douzaine de « coups de cœur » de Drôme et d'Ardèche sélectionnés pour leur cadre et pour leur praticabilité.

Effectivement l'aire de Puy saint Martin plaît beaucoup aux camping-caristes et ils sont régulièrement en moyenne une dizaine à y passer la nuit, à découvrir notre village et à y faire leurs courses avant de repartir. Le succès ne se dément pas en septembre car l'aire a été indiquée sur Internet et ceux qui y sont passé la signalent souvent sur les sites comme une halte des plus agréables à leurs collègues.

Cette aire est gratuite et une participation financière volontaire nous permet de récolter des fonds, avec d'agréables appréciations, qui font plaisir. Ce dispositif simple a permis de ne pas faire l'achat très onéreux de bornes pour cartes bancaires, qui avait été envisagé lors de la première élaboration du projet.

On constate que la plupart des camping-caristes fait preuve de générosité et que la recette déjà enregistrée permettra de couvrir les frais de fonctionnement ; la commune n'aura rien à payer sur son budget. Une convention de gérance a été signée entre la mairie et le syndicat d'initiative, elle précise qu'au début de chaque année, le résultat des recettes collectées fera l'objet d'une rencontre au cours de laquelle une décision de leur affectation sera prise en commun.

Les camping-caristes français et étrangers dans leurs nombreux témoignages écrits, expriment leur grande satisfaction, remercient la commune et le syndicat d'initiative pour cette réalisation et recommandent les restaurants et commerces du village. Beaucoup écrivent qu'ils reviendront avec leurs amis sur l'aire de Puy saint Martin et le font savoir également sur internet.

Michèle CHERY Présidente du S.I.



Jeunesse

Amicalement vôtre

L'Amicale Laïque de Puy Saint Martin – Roynac existe depuis 1955 et a vu passer dans ses locaux plusieurs générations de Puy Saint Martinois ainsi que de nombreux bénévoles et parents actifs qui ont fait vivre l'association jusqu'à aujourd'hui. Pourtant le chemin a souvent été semé d'embûches. Encadrer des enfants, les nourrir, leur apporter une ouverture sur le monde, sur la culture implique toute une gestion administrative, financière, salariale et relationnelle dont on ne mesure le poids et la complexité qu'une fois la fonction acceptée. Les présidents, secrétaires et trésoriers qui se sont succédés ont toujours pris sur leur temps libre pour mener au mieux leurs missions. Les difficultés rencontrées aujourd'hui sont récurrentes car le déficit budgétaire est structurel. Ce type d'activité n'est rentable dans aucune commune. Déjà en 2005, un déficit important avait contraint à procéder à plusieurs licenciements économiques et à la recherche de nouveaux fonds. Ainsi, dans les 2 années suivantes, l'URSSAFF a reversé environ 20 000 € de trop perçu de charges patronales. Cette somme et toutes les actions réalisées par les bénévoles de l'association ont permis de se maintenir jusqu'en décembre 2009.

Aujourd'hui, les causes du déficit sont multiples :

- Désinvestissement de l'état de la vie locale (fin des emplois aidés, des subventions pour fonctionnement, ...)*
- Manque de bénévoles pour réaliser des actions dégageant des bénéfices pour l'association*
- Baisse de la fréquentation due notamment à une baisse du pouvoir d'achat*
- Normes d'encadrement de plus en plus strictes et contraignantes en nombre d'encadrants*

Depuis Avril 2011, les événements se sont précipités :

- 13 mai 2011 : Assemblée générale ordinaire, déficit 2010 = 10 000 €, prévisions budgétaires 2011 = -25 000 €*
- 24 juin 2011 : Assemblée générale extraordinaire*
- Fermeture du centre de loisirs « Charivari » les mercredis et les vacances scolaires pour diminuer la masse salariale*
- 13 juillet 2011 : Réunion avec les mairies de Puy Saint Martin et Roynac*
- 18 juillet 2011 : Rendez-vous au tribunal d'instance de Valence*
- 19 juillet 2011 : Réunion mairies*
- Budgétisation du déficit et estimation de l'implication financière de chaque mairie.*
- Des exigences de la part des mairies sont avancées : réduction et efficacité de la masse salariale, efficacité du système de paiement des services de l'Amicale.*

Chacun de ces rendez-vous a nécessité des heures de recherche, d'analyse et de concertation de la part des membres du bureau afin que des décisions puissent être prises.

LES RÉSULTATS

- 2 licenciements économiques*
- 2 CDD non renouvelés*
- 1 poursuite de contrat*
- 1 embauche de cuisinière*
- 1 embauche d'animatrice administrative*
- Augmentation des tarifs*
- Restructuration du mode de paiement*
- Nouveaux règlement et statuts de l'Amicale*

Ces 2 derniers points seront discutés et votés par tous les membres présents à l'assemblée générale extraordinaire du 14 octobre 2011. Tous les membres y seront convoqués par courrier.

Toute l'équipe de L'Amicale

Sport

QI GONG 2011-2012 à Puy Saint Martin

Association d'Animation Rurale : reprise des cours la semaine du 3 octobre à l'espace Clément

- | | | |
|------------|---------------|---|
| - Mercredi | 10h 11h : | Des outils pour la santé, tous niveaux |
| | 11h 12h : | Tai Ji Qi Gong, niveau avancé |
| - Jeudi | 18h 19h30 : | Tonification générale en musique, niveau avancé |
| - Vendredi | 17h30 18h45 : | Ba Duan Jin, tous niveaux |

Un cours à 19h pourrait être envisagé suivant les demandes.



Contact et réservations : Mireille GILES 04 75 00 34 16 ou 06 83 01 62 99

Toute l'équipe de L'Amicale

Festivités

Reprise des activités

TENNIS DE TABLE / Christophe HELMER – 04 75 90 28 20 (heures repas).
Le lundi de 18 h30 à 20 h pour les jeunes et de 20 h à 22 h pour les adultes.

ATELIER PEINTURE / Sylvie VERSCHOOTE – 04 75 90 33 14
A partir du 22/9 - atelier le mardi de 14 à 17 heures.

NOUVEAUTE : ATELIER CREATION SESAME ARC EN CIEL / Christine GUILLOU – 06 27 49 48 70
A partir du 14 septembre - Pour enfants de 4 à 10 ans et +
le mercredi de 14 à 16 heures.

GI-GONG / Mireille GILES - 04 75 00 34 16
A partir d'octobre le mercredi de 10 h à 11 h30 et le jeudi de 18 h à 19 h30.

GYMNASTIQUE DOUCE/ Renseignements Momonde FAURE - 04 75 90 48 48.
A partir d'octobre.

PATOIS / Pierrot GILES – Renseignements Momonde FAURE - 04 75 90 48 48.
A partir d'octobre.

RAPPEL DES ANIMATIONS
FOIRE FROIDE / Dimanche 11 décembre 2011.
LOTO / Dimanche 29 janvier 2012.

Bonne rentrée et bonne fin d'année à tous.

La Présidente, Ginette LAMANDE

Actualité municipale

Rappel concernant le paiement de l'assainissement et diverses autres factures

Concernant le paiement de l'assainissement et des autres factures provenant de la commune, il est rappelé aux administrés que les secrétaires n'ont pas le droit de réceptionner les chèques en mairie. Jus'qu'alors, les paiements ont été transférés à Crest avec des risques de perte. Merci à l'avenir d'adresser vos paiements à l'adresse inscrite sur le papier que vous avez reçu.

Mise à disposition de 2 bennes pour ferraille et encombrants

En attendant la déchetterie mobile en 2012, mise à disposition de 2 bennes pour ferraille et encombrants.

- *Vendredi 14/10/2011 : 13h00-17h00*
- *Vendredi 18/11/2011 : 13h00-17h00*
- *Vendredi 16/12/2011 : 13h00-17h00*

Tous les autres déchets devront être déposés en déchetterie.

Ceci permettra de finaliser l'organisation de la gestion de la déchetterie mobile.

Ces deux bennes seront déposées au Champ de Mars, un agent sera présent sur place pour accueillir les usagers.

Information de la C.C.V.D.

Suite à plusieurs appels nous indiquant que les ouvertures double tambours des conteneurs semi-enterrés ne fonctionnaient pas ou étaient bloqués, je tiens à vous apporter une précision technique. Lorsque les tambours sont pleins, il devient effectivement impossible d'ouvrir les double tambours. Cela permet de connaître le niveau de remplissage du conteneur et c'est également un moyen de sécuriser celui-ci.

Lorsque vous rencontrerez ce problème, je vous propose d'indiquer aux usagers que c'est normal et qu'il est inutile de forcer, de leur proposer de déposer leur sac dans un autre conteneur à proximité.

AVIS AUX CONTRIBUTEURS

Vous pouvez participer à ce journal en soumettant des articles, des photographies ou bien simplement des idées de rubriques, que vous soyez association ou simple particulier.

N'hésitez pas à vous faire connaître
à la Mairie au 0475901670.

D'avance merci pour votre contribution !!

Prochaine publication
Puy Saint Martinois d'hiver : février 2012